



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Suicide

Question écrite n° 10136

Texte de la question

M. Jacques Godfrain appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur le livre Suicide mode d'emploi qui vient d'être réédité par ses auteurs. Il semble qu'une information judiciaire soit en cours à l'encontre des auteurs de la réédition de cet ouvrage paru initialement en 1982 avant l'entrée en vigueur de la loi n° 87-1133 du 31 décembre 1987 réprimant la provocation au suicide. De nombreuses autorités ministérielles se sont prononcées sur ce dossier suite à de très nombreuses questions de parlementaires de toutes sensibilités. Un retard incompréhensible et une lenteur extrême de la procédure judiciaire inquiètent tous ceux qui, au quotidien, luttent contre le suicide. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte entreprendre pour obtenir que cette procédure, dans le respect de la sérénité de la justice, ne subisse aucun retard injustifié.

Texte de la réponse

L'instruction préparatoire suivie à Paris à raison de la diffusion de l'ouvrage intitulé Suicide, mode d'emploi a été close le 9 mars 1994 par une ordonnance de non-lieu rendue par le magistrat instructeur, précisant notamment que la règle de non-retroactivité de la loi pénale ne permettait pas de poursuivre, sous l'empire de la loi n° 87-1133 du 31 décembre 1987, un ouvrage édité pour la première fois avant l'entrée en vigueur de cette loi. Le ministère public, considérant au contraire que les dispositions précitées de 1987 sont applicables aux agissements postérieurs constitués par la distribution et la publicité d'un ouvrage déjà imprimé, a interjeté appel de cette ordonnance. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, ainsi saisie de la procédure, rendra prochainement sa décision. Le garde des sceaux ne peut que renouveler l'assurance de sa détermination, ainsi que de celle des magistrats du parquet, à utiliser tous les moyens de droit pour soutenir l'application de la loi dans cette affaire.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10136

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 1994, page 196

Réponse publiée le : 20 juin 1994, page 3171